

TOURNOI INTERNATIONAL A L'EPEE PAR EQUIPES
CATEGORIE A
ÉPREUVE COMPTANT POUR
LA COUPE DU MONDE PAR EQUIPES 2003

RÈGLEMENT

Le Challenge Charles Martel se disputera sur 17 pistes.
Droit d'engagement : selon cahier des charges FIE)

Samedi 31 Mai 2003

ACCUEIL DES DELEGATIONS au Parc des Expositions 16 Heures à 19 Heures
CONTROLE DU MATERIEL 16 Heures à 19 Heures

Dimanche 1er JUIN 2003

APPEL et CONTROLE DU MATERIEL	8 heures
SCRATCH	8 heures 45
DEBUT DE LA COMPETITION	9 heures
Tableau de 32	9 heures
Tableau de 16	10 heures
Tableau de 8	11 heures

CONTRÔLE DU MATERIEL	13 heures
PRESENTATION DES EQUIPES FINALISTES EN TENUE	14 heures 30
MATCH POUR LA 3ème PLACE	15 heures
FINALE	16 heures

LES EQUIPES ENGAGEES DEVRONT FOURNIR :

- Un président de jury international de Catégorie A, B ou C, ou pour les nations ne disposant pas d'arbitre international, un arbitre de catégorie nationale.

FORMULE :

Formule F.I.E en vigueur.

LE DIRECTOIRE TECHNIQUE

- Sera formé sur place et appliquera le règlement de la F.I.E.

LES TIREURS :

- Devront être équipés conformément aux normes de la Fédération Internationale d'Escrime (tenues, masques, lames) contrôlés par les présidents de jury. Contrôle du matériel avant la compétition.
- Devront être munis de la Licence Internationale 2003.

AUTRES POINTS DU REGLEMENT :

- Des prix récompenseront les 4 premières équipes.
 - Les engagements indiquant impérativement le N° de licence 2003 devront parvenir au secrétariat du Comité avant le 19 Mai 2003 délai impératif (organisation/Presse). Aucun engagement ne sera retenu après cette date (informatisation de la compétition). Faire figurer sur la feuille d'engagement le nom des Officiels et des Arbitres.
 - Les brassards nationaux sont obligatoires pour tous les finalistes.
 - Un contrôle anti-dopage sera effectué suivant le règlement de la Fédération Internationale d'Escrime et de la Fédération Française d'Escrime, sous le contrôle du Ministère de la Jeunesse et des Sports et par délégation par la Direction Régionale Jeunesse et Sports du Poitou-Charentes.
- ➔ Chaque délégation doit être en possession de son drapeau national ainsi que de son hymne.
- La responsabilité du Comité d'Organisation sera dérogée pour tous vols durant la durée du Challenge.
Les Fédérations seront responsables des vols, dégradations diverses sur les matériels et matériaux dans les lieux d'hébergement, restauration, compétition ou autres.
Une vérification des lieux sera effectuée.
 - Clôture du Challenge Charles Martel à 18 heures le Dimanche 2 JUIN 2002
 - A l'issue de la finale, les équipes finalistes sont tenues d'assister à la Conférence de Presse

I - ACCUEIL

- *Lieu et horaire* de 16 h à 19 h le Samedi 31 Mai 2003
 - Hall d'attente "voyageurs" de la gare SNCF, en accord avec Monsieur Le Chef de Gare Principal de POITIERS
 - Parc des Expositions de Poitiers, où seront remis aux chefs de délégations les documents officiels de la compétition.

Le Comité d'organisation n'assurera plus la prise en charge des formations et des individuels arrivant après 20h.

II - HÉBERGEMENT - RESTAURATION

LE COMITE D'ORGANISATION PREND EN CHARGE L'HEBERGEMENT DES DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES et de L'ÉQUIPE DE FRANCE

Toute délégation allant dans un hôtel SANS L'ACCOMPAGNEMENT DU COMITE D'ORGANISATION, réglera personnellement le montant de la facture.

Chaque tireur devra se munir de ses propres effets de toilette (serviettes, savon...).

III - DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Le Comité d'organisation du Challenge Charles Martel prendra en charge 8 personnes maximum par délégation (Tireurs et Officiels UNIQUEMENT). Il sera demandé une participation financière pour toute personne supplémentaire.
Un car spécial est réservé pour les déplacements

IV - FICHE D'ENGAGEMENT NOMINATIVE

A FAIRE PARVENIR AVANT LE 19 MAI 2003

délai impératif, date à laquelle la liste des participants doit être communiquée à la Presse, la
Radio et la Télévision

NATION Nom du Chef de Délégation :

NOM - Prénom	Année de Naissance	N° de Licence
1		
2		
3		
4- Remplaçant :		
Nom de l'Entraîneur :		
Nom du Médecin ou du kiné :		

PRESIDENT DE JURY : 1 PRESIDENT DE JURY Catégorie A, B ou C, ou national

<i>NOM DU PRESIDENT DE JURY</i>	<i>CATEGORIE du PRESIDENT DE JURY</i>

Comité du Challenge Charles Martel 3, rue Monseigneur Augouard 86000 POITIERS - France Tél : 05 49 60 88 83 FAX : 05.49.50.16.62 E. mail : charles-martel2@wanadoo.fr Site INTERNET : http://perso.wanadoo.fr/charles.martel

ACCUEIL (à remplir avec précision)

Moyen de transport utilisé : Train Auto

	DATE	HEURE
Arrivée à Poitiers		
Départ de Poitiers		

ORGANISATION GENERALE

SAMEDI 31 Mai 2003

16 h à 19 H		Accueil Salle d'attente "Voyageurs" de la Gare SNCF de Poitiers et Parc des Expositions
20h	-	Restauration pour les délégations, Hébergement pour les délégations.
22h	-	Retour vers les lieux d'hébergement.

DIMANCHE 1er Juin 2003 - CHALLENGE CHARLES MARTEL

A partir de 7 H	-	Petit déjeuner
8h	-	Appel et contrôle du matériel
8h45	-	Scratch
9h	-	Début de la compétition.
12h	-	Repas au Parc des Expositions.
13h-13h30		Contrôle du matériel
14h 30		Présentation des équipes finalistes en tenue réglementaire
15h	-	Match pour la 3ème place
16h		Finale Remise des récompenses
16H30		Cocktail offert par la Ville de Poitiers
18h	-	Clôture du 45ème Challenge Charles Martel

IMPORTANT : POUR DES RAISONS IMPERATIVES D'ORGANISATION, LES HORAIRES DEVRONT ETRE SCRUPULEUSEMENT RESPECTES.

II - TRANSPORTS SUR LE LIEU DE LA COMPETITION ASSURES PAR LE COMITE

Après 18 heures, clôture du 45ème Challenge Charles Martel.
Le Comité d'Organisation n'assurera plus de transport.

IMPORTANT :

LES REPAS DU DIMANCHE MIDI ETANT PRIS AU PARC DES EXPOSITIONS, LES TIREURS DEVRONT PRENDRE TOUTES LEURS AFFAIRES LE DIMANCHE MATIN. AUCUN TRANSPORT NE SERA PREVU POUR RETOURNER DANS LES LIEUX D'HEBERGEMENT.